

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 17 décembre,

À 20 heure et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	16	17

Date de la convocation

10.12.2024

Présents :

Adjoint au Maire

M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} Adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe, M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, M. Philippe ANGELETTI, 4^{ème} Adjoint.

Conseillers municipaux :

M. Jérémy BONIOL, M. Régis VALENTIN, M. Roger PELLEGRIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie CHIRI, Mme Louissette PERROTIN, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.

Pouvoirs : Mme Claudie BLANC à M. Thierry BENOIT.

Absents /Excusés : Mme. Claudie BLANC, Mme Sophie ARNAUD, M. Jérémy COULANGE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAUPHIN.

Délibération n°60/2024

Objet : Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales – Participation des communes aux actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que par courrier du 4 octobre 2024, le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) sollicite les communes adhérentes afin d'obtenir le reversement d'une partie du montant perçu de la dotation aux aménités rurales.

Cette participation servira à financer des actions qui bénéficieront à l'ensemble du territoire, principalement dans les domaines suivants :

- Education et sensibilisation à l'environnement ;
- Projets de conservation du patrimoine culturel et naturel ;
- Innovation et adaptation au changement climatique.

Monsieur le Maire précise les montants perçus, à savoir :

- En 2022 : 3 576 €
- En 2023 : 8 035 €
- En 2024 : 20 012 €

Ainsi, il est proposé une participation de 1 000 € au financement d'actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, la proposition du Maire de versement d'une participation de 1 000 € au Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL).

Dit, que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Décision adoptée à la majorité

Vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 4 (A. GUEYDON, R. AUDIBERT, MJ. SOTTO, AC. REUS)

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Fait à Cucuron, le 19.12.2024

Le Maire

Philippe EGG

La secrétaire de séance
Mme Anne-Marie DAUPHIN
2^{ème} Adjointe



Publiée le :